



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belg



24141885

Déposé / Reçu le

24 SEP. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0737 418 744**

Nom

(en entier) : **APIWORK BELGIE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **avenue Brugmann 396 à 1180 Uccle**

**Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - EXTRAIT DU PV DE L ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 03 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 juin à 18 heures, s'est réunie au siège social, l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée "APIWORK BELGIE".

Est présent : Monsieur Nicolas Guillaud de Saint-Ferreol représentant la société Apiwork SAS.

Tous les associés étant présents, la présente assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale, à l'unanimité, décide de transférer le siège social de la société au 350, Avenue Louise à 1050 Ixelles avec effet au 15/02/2024.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus rien à discuter la séance est levée à 19 heures après lecture et approbation du présent procès verbal.

Le président,
Nicolas Guillaud de Saint-Ferreol

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volant B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)